

# **Loi Blanquer, même votée c'est toujours non !**

La mobilisation des enseignant·e·s, des parents et des élu·e·s a permis d'obtenir quelques reculs, mais la Loi Blanquer reste rétrograde et va abîmer le service public d'éducation.

**Après la fin des établissements des Savoirs Fondamentaux,  
il nous faut maintenant gagner l'abrogation de toute la  
Loi !**

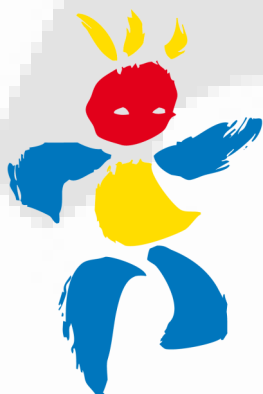
*Article 1 qui cherche à museler la parole des enseignant·e·s !*

*Financement des écoles maternelles privées par l'argent public !*

*Mise sous tutelle du Conseil d'Évaluation de l'École et des INSPÉ !*

*L'inclusion à marche forcée et à moyens constants sur le dos des accompagnants grâce aux PIAL !*

*L'École à deux vitesses, avec des EPLEI réservés  
aux enfants de l'élite*



**SNUipp-FSU**



*Ministre du dialogue, vraiment?*

*Le ministre n'a écouté que lui pour élaborer sa Loi, et toute sa politique.*

*Parcoursup, Lycée, collège, évaluations, lecture...sur tous les points il balaie d'un revers de main dédaigneux et méprisant les arguments de professionnel·le·s qualifié·e·s qui ne vont pas dans son sens.*

*Aujourd'hui c'est par la menace de sanctions qu'il entend faire taire les collègues correcteurs du Bac en grève, demain ce sera par l'entremise de l'article 1 de sa Loi.*

**Mesdames et messieurs les maires, que va donc vous raconter le ministre aujourd'hui ? Qu'il compte sur vous pour mettre en œuvre l'École de la Confiance ?**

**Depuis le début de l'examen de cette Loi, le ministre n'a eu de cesse de cacher la réalité des conséquences de ses projets.**

**Les maires ruraux ne s'y sont pas trompés, qui ont dénoncé la création des EPLESF, véritable machines à fermer des écoles et concentrer les élèves.**

**La suppression de leur mise en œuvre est à mettre en grande partie au crédit des élu·e·s.**

**Mais la Loi telle qu'elle a été votée continue d'être un danger pour l'école de la République que nous défendons.**

**La promesse du Président de ne pas fermer d'écoles ? 400 écoles qui disparaissent à la rentrée !**

**Le financement des écoles privées compensé par l'État ? Pour combien d'années avant qu'il ne soit à la charge des communes ?**

**Nous avons besoin d'une autre école pour nos enfants!**